



AFFICHAGE POUR UN APPEL D'OFFRES

SERVICE DE TRADUCTION FRANÇAIS-ANGLAIS

Lieu d'exécution du contrat : Montréal

Date de publication : 06 mai 2025

Date limite de soumission : 06 juin 2025

Présentation du Bureau International des droits des enfants

Le Bureau international des droits des enfants (l'IBCR ou le Bureau) agit pour les droits de l'enfant depuis 30 ans dans plus d'une vingtaine de pays d'Afrique, des Amériques, d'Asie et du Moyen-Orient. IBCR s'engage pour un monde dans lequel les droits de l'enfant sont une réalité. Notre mission est de renforcer les systèmes de justice et de protection de l'enfant et de transformer la place des enfants dans nos sociétés, pour assurer la concrétisation des droits des enfants, notamment celles et ceux rencontrant le plus d'obstacles à les faire respecter. Ce sont notamment les enfants à risque ou victimes de violence, les enfants en contact avec le système de justice, les enfants en situation de migration, les enfants associés aux groupes armés, et plus largement les enfants confrontés à des situations ou contextes propices au non-respect de leurs droits et dans lesquels ils et elles sont encore trop peu considérés comme des citoyens, détenteurs de droits à part entière.

Le Bureau est basé à Montréal et intervient dans plus de 15 pays sur trois continents, depuis plus de 25 ans. Quatre de nos bureaux sont également installés dans le cadre de nos activités au Burkina Faso, en RDC, au Sénégal et au Mali.

Nos principes fondamentaux :

1. La prise en compte de l'intérêt supérieur de l'enfant
2. La non-discrimination
3. Le droit à la vie, à la survie et au développement
4. Le respect de l'opinion de l'enfant et de son droit à la participation

Plus d'informations sur l'organisation : <http://www.ibcr.org/fr/>

Objet de l'appel d'offre

Le Bureau souhaite recevoir des soumissions pour des services de traduction français-anglais, sur la base d'une potentielle entente sur deux (2) ans.

Détails des services attendus

Type de prestation

Dans le cadre de son activité, le Bureau international des droits des enfants est amené à traduire régulièrement des documents depuis le français vers l'anglais et inversement, allant de documents institutionnels (politiques, rapports annuels...) à des documents programmatiques plus

conséquents (modes opératoires, états des lieux, trousse de formation...) en passant par des brochures de communication plus simples.

Ainsi, nous organisons cet appel d'offre afin de trouver de nouveaux partenaires avec qui nous pourrions signer une entente de travail pour les deux prochaines années.

Types de documents, nombre de pages/mots et quantités indicatives

<u>Type de document</u>	<u>Nombre de pages</u>	<u>Nombre de mots</u>	<u>Quantité annuelle</u>
<u>Rapport annuel</u>	<u>60+</u>	<u>15 000 – 20 000 mots</u>	<u>1</u>
<u>Politiques</u>	<u>15+</u>	<u>5 000-20 000 mots</u>	<u>1-2</u>
<u>Brochures plus courtes</u>	<u>6+</u>	<u>1000+</u>	<u>1</u>
<u>Textes courts</u>	<u>1+</u>	<u>200+</u>	<u>1-3</u>
<u>Rapports narratifs</u>	<u>50+</u>	<u>20 000+</u>	<u>1-3</u>

Évaluation des soumissions

Les critères suivants serviront à évaluer la qualité des offres présentées par les soumissionnaires.

Qualité du dossier de soumission

Le Bureau retiendra les dossiers ayant été remis dans les délais impartis et dont le contenu répond à l'ensemble des requis et critères détaillés par le présent appel d'offre.

Le Bureau requiert également la présentation **des pièces administratives** établissant la conformité légale d'enregistrement du soumissionnaire auprès des autorités compétentes.

Communication

Le Bureau souhaite retenir les services d'un fournisseur ayant une accessibilité en français et un service téléphone et/ou en ligne (courriel) facilement utilisable.

Le Bureau désire collaborer avec un fournisseur dont les délais de réponses et de retour soient rapides au niveau d'urgence de la situation. Dans sa soumission la personne/firme soumissionnaire devra indiquer ses délais de réponses.

Tarifs

Le Bureau souhaite retenir les services d'un fournisseur dont les tarifs sont compétitifs dans son secteur d'activité et force de proposition dans les différentes options tarifaires et de couvertures, les plus adéquates pour le Bureau.

Modalités de paiements

Le Bureau s'attend à des services de facturation et de paiement adéquats à sa structure, soit, des facturations mensuelles et/ou trimestrielles, et des modalités de paiement par chèque et virements bancaires.

Liste de client

Le Bureau souhaite que, dans sa soumission, le fournisseur fournisse une liste de client (au moins 5 noms).

Références

Le Bureau souhaite que le fournisseur fournisse les coordonnées complètes d'une (1) référence que le Bureau pourra contacter le cas échéant.

Présentation

Le Bureau souhaite connaître le/la futur prestataire en traduction. Pour cela, le fournisseur devra inclure dans sa soumission son portfolio ou son site internet. Il devra aussi nous fournir une lettre de présentation/lettre d'intention.

Disponibilité

La personne sélectionnée devra être disponible de manière régulière pour répondre aux demandes du Bureau sur la durée de l'entente signée. La personne soumissionnaire devra indiquer ses disponibilités pour effectuer le mandat.

Le Bureau est ouvert de 9h à 17h heure de Montréal, Canada.

Tarif OBNL

Le Bureau souhaite savoir si la personne/firme soumissionnaire propose des tarifs OBNL.

Conflit d'intérêts

Le fournisseur devra déclarer une absence de conflit d'intérêts / de probité. Cette déclaration devra être signée pour confirmer que vous êtes en règle et qu'il n'y a pas de conflit d'intérêts.

Processus de sélection du soumissionnaire

Date limite

La date limite pour la réception des soumissions est le **06 juin 2025** à l'adresse courriel supply@ibcr.org

Soumissions présentées en retard :

Les soumissions reçues par le Bureau après la date et l'heure fixées pour la clôture de l'appel d'offres ne seront pas étudiées.

Modalités de soumission

Les soumissions concernant le présent appel d'offres doivent être présentées en format PDF à Morgane Drouin, à l'adresse courriel suivante : supply@ibcr.org

Aucun renseignement ne sera donné par téléphone. Pour toutes demandes d'éclaircissements, veuillez-vous adresser par courriel à Morgane Drouin, à l'adresse susmentionnée.

Clauses générales de soumission

Processus de sélection

Après la date limite de présentation des soumissions, le Bureau examinera toutes les soumissions reçues dans le respect des étapes suivantes :

- Évaluation de la date de soumission;
- Évaluation des soumissions sur base des critères détaillés dans l'appel d'offre;
- Appel à négociation lorsqu'estimé nécessaire;
- Révision de l'évaluation sur base de la négociation;
- Sélection d'un soumissionnaire;
- Partage des avis de sélection et de non-sélection à l'ensemble des soumissionnaires.

Frais de soumission

Le soumissionnaire n'a droit à aucun dédommagement pour les frais encourus pour la préparation de sa soumission.

Taxes de vente et devise

Le prix proposé pour les services (prix de la soumission) doit détailler toutes taxes afférentes à la proposition financière. La devise proposée doit être en EURO, ou CAD (de préférence en \$ CAD).

Langue de soumission et langues de travail

Les soumissions devront être proposées en français.

Durée de validité des soumissions

Les soumissions présentées sont considérées valides pour une période de 60 jours suite à la date de réception au Bureau.

Contractualisation

Si et seulement si, le processus d'appel d'offre s'avère concluant, alors le Bureau pourra proposer au soumissionnaire sélectionné un contrat cadre.

Toutes les formes contractuelles engagées avec le Bureau détiennent des clauses de résiliation, de cession, et d'éthiques auxquels le contractant ne pourra déroger ni négocier.

Le soumissionnaire comprend et convient que, sur acceptation de l'offre par le Bureau, une entente ayant force obligatoire pourrait être conclue entre le Bureau et le soumissionnaire, dans laquelle devront notamment figurer les clauses suivantes :

Le soumissionnaire comprend et convient que, sur acceptation de l'offre par le Bureau, il s'engage à respecter les valeurs et principes du Bureau, particulièrement eu égard à sa mission.

Protection des données et confidentialité

Le Bureau international des droits des enfants s'engage à conserver la confidentialité de tous les documents et données partagées dans le cadre de cet appel d'offre aux membres pertinents de son équipe et à tout partenaire externe en requérant le besoin à des fins de contrôle et d'audits.

Les données seront détruites au plus tard 5 ans après la date de réception des dossiers.

Lutte antiterroriste

**Cet article s'inspire des exemples de clauses antiterroristes développées par le Norwegian Refugee Council*

Le/la prestataire à sa connaissance actuelle, n'a pas fourni, au cours des dix dernières années, et prendra toutes les mesures raisonnables pour s'assurer qu'il ne fournit pas et ne fournira pas sciemment, un soutien matériel et non matériel à toute personne ou entité qui commet, tente de commettre, préconise ou facilite des actes terroristes ou y participe, ou qui a commis, tenté de commettre ou facilité des actes terroristes ou y a participé.

Le/la prestataire accepte de faire tout ce qui est raisonnablement en son pouvoir pour que les fonds reçus au titre du présent Accord ne soient pas utilisés pour entreprendre, soutenir ou encourager directement ou indirectement des actes de violence, des activités terroristes ou quelque entraînement associé que ce soit, et il prendra toutes les précautions appropriées et mettra en place toutes les procédures nécessaires pour empêcher qu'une partie des fonds ne soit ainsi utilisée à cet effet.



Le Bureau International des droits des enfants vous remercie de
votre soumission et de votre intérêt de collaboration !



BUREAU
INTERNATIONAL
DES DROITS DES ENFANTS
INTERNATIONAL
BUREAU
FOR CHILDREN'S RIGHTS
OFICINA
INTERNACIONAL
DE LOS DERECHOS DEL NIÑO
المكتب الدولي لحقوق الطفل